

Informations de base

2007/0804(CNS)

CNS - Procédure de consultation
Décision

Traité de Prüm: approfondissement de la coopération transfrontière, notamment en vue de lutter contre le terrorisme et la criminalité transfrontière. Initiative Belgique, Bulgarie, Allemagne, Espagne, France, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche, Slovénie, Slovaquie, Italie, Finlande, Portugal, Roumanie et Suède

Modification [2021/0410\(COD\)](#)

Voir aussi [2015/0804\(CNS\)](#)

Voir aussi [2015/0805\(CNS\)](#)

Voir aussi [2015/0806\(CNS\)](#)

Voir aussi [2015/0813\(CNS\)](#)

Voir aussi [2016/0813\(CNS\)](#)

Voir aussi [2016/0814\(CNS\)](#)

Voir aussi [2016/0815\(CNS\)](#)

Voir aussi [2019/0012\(NLE\)](#)

Voir aussi [2019/0013\(NLE\)](#)

Subject

7.30.20 Lutte contre le terrorisme

7.30.30 Lutte contre la criminalité

7.40.04 Coopération judiciaire en matière pénale

Procédure terminée